



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} MAI 2017 | N°830

**Des œuvres de
Jean Boucher
exposées en Chine**



➔ Dossier **P.10**

La vidéo-protection pour une tranquillité renforcée

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eauidubassinrennais.fr ;
renseignements tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

Tous les sports à votre vue!

Bruno THIEULLET
02 99 83 94 96
8 Place de l'Eglise
35 510 Cesson Sévigné

www.optique-visual.fr

Logos sociaux : Facebook, Instagram, Twitter, YouTube

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur www.metropole.rennes.fr (rubrique ACCÈS RAPIDE/signaler un incident voirie)

Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 31 mai** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE : accueil général

www.ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Espace Citoyen

- ▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.
- ▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h
Tél. : 02 99 83 52 00 ;
espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

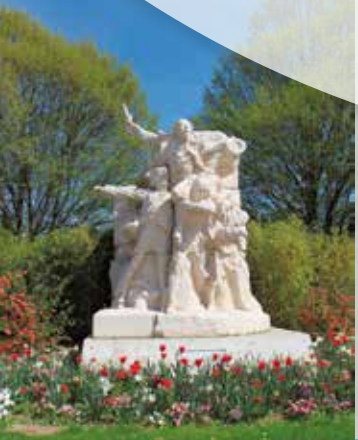
- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 02.
- ▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

▶ Permanences des élus

Jusqu'au 5 mai : Annick ROCCA
Du 6 au 12 mai : Françoise GOBAILLE
Du 13 au 19 mai : Solenne GUÉZÉNEC
Du 20 au 26 mai : Yannick GABORIEAU
Du 27 mai au 2 juin : Patrick PLEIGNET

Distribution du Cim et de l'Agenda

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 ilm.services@free.fr (copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr)



▶ ÉDITO



D'une culture à l'autre

La vidéo-protection pour une tranquillité renforcée

DOSSIER

10

▶ SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil Municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	19
Initiatives	21
Culture	22
Sport	25
Vie associative	28



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry. communication@ville-cesson-sevigne.fr

Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** "Appel à la prise de la Bastille par Camille Desmoulin" de Jean Boucher. © Ville de Cesson-Sévigné

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,40 €

Abonnement : 44,40 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 535 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

Pour avoir été le maître du sculpteur Liu Kaiqu, lorsqu'il enseignait aux Beaux-Arts de Paris, Jean Boucher connaît aujourd'hui en Chine un **rayonnement remarquable**. Mes deux adjoints, Annie Lecué et Christophe Lotz l'ont constaté de visu comme ils le relatent dans la page événement de ce magazine.

Si des cultures aussi éloignées que la chinoise et l'occidentale se rejoignent dans l'œuvre d'artistes sculpteurs tels que Jean Boucher et son élève Chinois Liu Kaiqu c'est que celui-ci, en venant se mettre à l'école de ce maître avait déjà l'intuition qu'il y avait un réel intérêt à faire dialoguer les cultures, à créer des œuvres qui donneraient à l'une quelque chose de l'esprit de création de l'autre. Le temps lui a donné raison. Aujourd'hui c'est le professeur Cheng, élève de Liu Kaiqu que mes adjoints ont distingué en lui remettant la médaille d'honneur de la Ville de Cesson-Sévigné pour son action de valorisation de l'œuvre de Jean Boucher en Chine.

Le dossier de ce mois est consacré à la vidéo protection, l'un de nos engagements de campagne. Nouvel outil de prévention et d'élucidation de faits de délinquance, il va être mis en place dans le but de protéger les personnes et les biens, de dissuader les actes de malveillance et d'aider aux investigations en cas de nécessité. Toutes les garanties pour la protection de la vie privée sont prises.

J'invite tous les Cessonnais qui le peuvent à participer à **la journée ci-**

toyenne du 9 mai. Il s'agit comme chaque année, d'entourer les jeunes pour lesquels, les cérémonies commémoratives du 8 mai sont différées au lendemain.

Le 11 mai, au Carré Sévigné, la Musique des Transmissions de l'Armée de Terre et le bagad « Ar Treuzkou » donneront le **concert Unisson** au profit des militaires blessés et des familles des tués sur les terrains d'opérations. Je compte sur vous pour soutenir cette action de solidarité et montrer notre reconnaissance envers ceux qui risquent leur vie pour notre protection et celle des populations auprès desquelles ils sont envoyés en mission au nom de la France.

La réunion publique du 16 mai aura pour objet la restitution de la phase N°2 de l'étude urbaine, avec présentation des propositions d'aménagements et de développement des secteurs rue de Rennes et Centre Ville. Reportez-vous à la page 6.

Vous constaterez que **ce magazine de mai comporte 4 pages de plus** que les précédents. De la même façon, les mois de juin et de septembre comporteront 4 pages de supplément. C'est la suite de l'enquête menée auprès des associations cessonaises et de la réunion du 27 mars qui leur était consacrée, menées l'une et l'autre par Christophe Lotz et Yvonne de La Tour. De nombreux retours de satisfaction leur sont déjà parvenus.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC

REMISE DES DOCUMENTS par mail à : communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} juin 2017 :
dernier délai : **jeudi 4 mai**, avant 12h,

Agenda du 15 juin 2017 :
lundi 22 mai, avant 12h.



Des œuvres de Jean Boucher exposées en Chine

À l'invitation de l'institut Liu Kaiqu qui a pris en charge déplacement et autres frais, Madame Annie Lecué, adjointe à la Culture et Monsieur Christophe Lotz adjoint à la communication et aux nouvelles technologies, se sont rendus en Chine du 9 au 14 mars dernier et où ils ont représenté la Ville de Cesson-Sévigné.

Accompagnés d'Élisabeth Renault, directrice du musée de Saint-Brieuc, ancienne responsable du service Patrimoine de la Ville de Cesson-Sévigné, en charge de la collection Jean Boucher et de Zhenhua Gao, chargé de projet pour OCP Partners qui assurait le rôle d'interprète, ils sont arrivés à Nanning, dénommée la ville verte en raison de son abondante flore tropicale. La ville de 7 millions d'habitants est située dans la province autonome du Guangxi. Le musée des beaux-arts où avait lieu la visite officielle, héberge actuellement une exposition Liu Kaiqu, avec des œuvres de Jean Boucher prêtées par la Ville de Cesson-Sévigné. Un dîner a eu lieu avec les membres de l'institut dont le président le Professeur Cheng et Monsieur Lu fils d'un des élèves de Liu Kaiqu .

Mais qui est Jean Boucher, pourquoi en parle-t-on en Chine et quel rapport avec Liu kaiqu ?

Jean Boucher artiste sculpteur a érigé des œuvres souvent imposantes à la gloire des héros de la nation. Artiste né à Cesson-Sévigné en 1870, plusieurs de ses œuvres sont disséminées dans la ville : Jardin de la Chalotais, entrée du manoir de Bourgchevreuil, Espace Citoyen, mairie, etc.

Sculpteur de renommée nationale, il est particulièrement apprécié pour ses dons d'enseignant. Après la première guerre mondiale il est nommé professeur au musée des Beaux-Arts de Paris et forme de nombreux élèves dont Liu Kaiqu. Après sa formation Liu Kaiqu retourne en Chine et devient le chef de file des sculpteurs chinois. Le respect des aînés est un élément clef de la culture chinoise confucéenne. Si Liu Kaiqu est un artiste majeur, c'est grâce à son maître. Dès lors, mettre en avant Jean Boucher s'impose logiquement dès que l'on parle de Liu Kaiqu.

Le Professeur Cheng, élève de Liu Kaiqu, a reçu des adjoints, la médaille d'honneur de la Ville de Cesson-Sévigné pour son action de valorisation de l'œuvre de Jean Boucher en Chine.

Le voyage s'est poursuivi à Pékin où une future exposition de sculptures au musée national des beaux-arts, présentant conjointement Liu Kaiqu et son maître Jean Boucher a fait l'objet de discussions officielles. Il ressort des échanges qu'il est acquis qu'une exposition aura lieu en fin 2018 ou plus probablement 2019. Aucun frais de mise à disposition des œuvres, transport, expertises, déplacements... etc ne seront à la charge de la Ville. Des collections Nationales et Privées seront sollicitées en plus du fonds Jean Boucher détenu par la Ville.

En marge de ces visites, la communication numérique a été abordée lors de la visite d'une école des beaux-arts et d'une pépinière d'entreprises de nouvelles technologies. Une très belle opportunité pour créer des liens commerciaux entre la Chine et les structures hightech, telles que Rennes Atlantique ou la French Tech. En quelque sorte, la Culture comme passerelle pour promouvoir les liens économiques.



🕒 CONCERT "UNISSON", MUSIQUE DES TRANSMISSIONS

Le concert "Unisson", avec la Musique des Transmissions de l'Armée de Terre et le bagad "Ar-treuzou" sera donné le **jeudi 11 mai** à 20h au Carré Sévigéné, au profit des blessés et des familles de militaires morts en service.

Thèmes musicaux : voyage et cinéma. Tarifs : 10 € et 5 €. Billetterie : école des Transmissions (ouvert de 8h à 17h - fermé le vendredi) ou **vente au marché de Cesson-Sévigéné le samedi 6 mai**.

Contact : tél. 02 99 84 34 21.

🕒 COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE 1945

Cérémonies commémoratives de l'Armistice de 1939-1945 **lundi 8 mai**. Fleurissement des stèles place des Résistants et Déportés à 9h30, stèle de la Boulais à 9h45, stèle de la Victoire à 10h05, messe à l'église Saint-Martin à 10h30, dépôt de gerbe au monument aux Morts à 11h30, suivi d'un vin d'honneur au centre de loisirs, puis banquet. Inscription près des responsables de quartiers de l'UNC au 06 84 91 35 53.

Journée citoyenne **mardi 9 mai**. Visite à 9h30 des trois Ateliers proposés aux élèves des écoles élémentaires de Cesson-Sévigéné par la Ville, et les associations Union Nationale des Combattants (UNC) et Cesson Mémoire et Patrimoine.

Cérémonie militaire et prise d'armes place du Marché à 14h30. Tous les Cessonnais sont invités.

🕒 ÉCOLES PUBLIQUES

Toutes les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Cesson-Sévigéné (entrée en maternelle, en CP et nouveaux arrivants) se font à l'Espace Citoyen. (Reportez-vous aux horaires d'ouverture indiqués page 2 - infos pratiques).

Un certificat d'inscription vous sera délivré indiquant l'école du périmètre dont dépend votre enfant.

L'admission à l'école sera effective sur présentation à la direction de l'école des pièces suivantes : le certificat d'inscription remis par la Ville et un certificat de radiation de l'ancienne école fréquentée.

En revanche, toute demande d'inscription dans une école, hors de ce périmètre, donne lieu à une procédure de dérogation.

Le directeur et les directrices des écoles maternelles et élémentaires Beausoleil et Bourgchevreuil se tiennent à votre disposition pour les inscriptions d'élèves pour la rentrée de septembre 2017.

Contacts : maternelle Bourgchevreuil au 02 99 83 13 34 ; élémentaire Bourgchevreuil au 02 99 83 18 39 ; maternelle Beausoleil au 02 99 83 13 34 ; élémentaire Beausoleil au 02 99 83 25 61.

Portes ouvertes

- le **vendredi 12 mai** de 18h à 19h pour l'école élémentaire Bourgchevreuil ;
- le **vendredi 19 mai** de 17h à 19h pour l'école maternelle Bourgchevreuil ;
- le **vendredi 19 mai** de 16h30 à 18h30 pour les écoles Beausoleil.

🕒 IMPÔT SUR LE REVENU 2016

Campagne "impôt sur le revenu 2016" : deux agents de la DRFIP (direction régionale des finances publiques) assureront une permanence **vendredi 12 mai**, de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'Espace Citoyen.
www.impots.gouv.fr

🕒 ÉTAT CIVIL

DU 04/03/2017 AU 07/04/2017

Naissances

- Mbeugué GUEYE
- Elouen MENGUY
- Rayane EL GANA
- Gaétane ROULET
- Élya ROQUAIS
- Sofia CHAHID
- Maelys AZZOUG
- Sandro BARRIOS RENO
- Joséphine MOUTON DESHAYES

Mariages

- Bilal EL JAAFARI, chercheur scientifique et Mouna FOUZI, ingénieur d'études
- Raphaël KERBRAT, ingénieur et Guy-Renée LIKILLIMBA, gérante de magasin

Décès

- Annie SIMON épouse BELLIARD, 66 ans
- Thierry MORVAN, 58 ans
- Armelle TULOU veuve MASSOT, 93 ans
- Jean-Yves FROGERAIS, 69 ans
- Henriette RUMIN veuve TOUX, 83 ans
- Auguste SAMSON, 97 ans

🕒 CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Attention : vous devez être en possession de votre titre avant toute réservation d'un séjour à l'étranger. Il faut compter 6 semaines pour l'obtention d'un rendez-vous à l'Espace Citoyen (suivi d'un délai d'obtention du titre qui est à ce jour de 15 à 18 jours pour la fabrication des titres à la Préfecture).

🕒 20 MINUTES

Le journal gratuit est à disposition à l'Espace Citoyen.

Espace Citoyen, 02 99 83 52 00.

espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Café Séniors

Mercredi 3 mai à 15h à la cafétéria de l'Hippocampe. "Vivre de mieux en mieux, ça s'apprend. Que se passe-t-il dans notre cerveau lorsqu'on vieillit et comment changer le cours des choses ?" Par Isabelle Ganon, coach de vie.

Architecte conseil

Permanences les jeudis 6 avril et 4 mai de 9h à 12h15 à la mairie annexe. Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Café des parents

"Colère et agitation : comment comprendre le comportement de nos enfants" jeudi 16 mai, à la Médiathèque à partir de 12h15. Café offert.

Armée de Terre

Permanence mercredi 17 mai, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen. Recrutement pour les personnes de 17 à 29 ans. Contact : 02 57 21 80 20.

CPAM

La CPAM reçoit uniquement sur rendez-vous dans les locaux de la mairie le lundi, de 9h à 12h et 14h à 17h ; le mercredi, de 14h à 17h et le vendredi, de 13h30 à 16h. Contact : 3646 (prix d'un appel local sur poste fixe) ou www.ameli.fr

Clic alli'âges

Une permanence pour les tutelles a lieu chaque 1^{er} mercredi du mois, sur RDV auprès de l'Udaf au 02 23 48 25 55

Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :

CIDFF

Jeudi 11 mai de 14h à 17h.

Conseil conjugal et familial

Lundi 15 mai, lundi 12 juin de 15h à 18h.

URBANISME

Permis de construire accordés du 1/03/2017 au 1/04/2017

- ▶ 43, rue de la Croix Connue : démolition partielle de l'existant et extension d'une maison individuelle ;
- ▶ 10, route de Chantepie : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 58, cours de la Vilaine : construction d'une maison médicale sur deux ni-

veaux et dix logements ;

- ▶ 99, rue de la Chalotais : modification de l'aspect extérieur et construction d'un passage couvert ;
- ▶ ZAC (zone d'aménagement concerté) des Champs Blancs : transfert de l'autorisation

Lotissement

- ▶ 11, route de Chantepie : demande de différé des travaux de finition.

RÉUNION PUBLIQUE DU 16 MAI : PRÉSENTATION DES SCENARI D'AMÉNAGEMENT DE L'AXE EST-OUEST, CENTRE-VILLE ET DES ABORDS

Quel projet urbain
pour
la Rue de Rennes
& le Centre-ville ?

Sur la base des enseignements issus des ateliers participatifs menés dès avril 2016 avec les résidents et les acteurs locaux :
Restitution publique de la phase n°2 de l'étude urbaine

Présentation des propositions et scénarios d'aménagements et de développement
des secteurs Rue de Rennes et Centre-ville

Réunion Publique
mardi 16 mai 2017
19h à l'Auditorium
Pont des Arts - Centre culturel

ville de CESSON SEVIGNE

La réunion publique sur l'étude urbaine de l'axe Est-Ouest et du Centre-ville aura lieu **mardi 16 mai** à 19h, à l'auditorium du Pont des Arts-Centre Culturel.

Cette étude est faite sur le périmètre d'intervention situé entre l'axe Est-Ouest, le centre-ville et leurs abords, afin d'améliorer sur le long terme le cadre de vie des habitants de ces quartiers.

À la suite du diagnostic et de la concertation effectuée sur le périmètre d'intervention de l'étude, la réunion publique présentera les

propositions d'aménagements (et de programmation) des secteurs à mettre en valeur, à requalifier ou bien à aménager. Ces orientations font suite aux arbitrages de la majorité municipale.

Lors de cette réunion, nous aborderons aussi les modalités de mise en œuvre de ces scénarii.

Le scénario retenu et validé par les différentes instances sera intégré au PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Enfin, cette réunion sera encore le moment de faire vos remarques et suggestions que les élus examineront avant d'affiner le scénario final.



LES ÉLECTIONS



Le second tour de l'élection du Président de la République se tiendra **le dimanche 7 mai 2017**.

Les élections législatives sont prévues **les dimanches 11 et**

18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Ouverture des bureaux des bureaux de vote de 8h à 19h.

3 lieux pour 16 bureaux de vote

- au Carré Sévigné, rue du Bac, bureau centralisateur. Sont établis les bureaux de vote n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 11 ;
- à l'Espace Sportif Bourgchevreuil, boulevard de Dézerseul. Sont établis les bureaux de vote n° 9, 15 et 16 ;
- à l'Étournel, rue Carrick on Shannon. Sont établis les bureaux de vote n° 12 et 14.

Accessibilité des bureaux de vote

Chacun des sites des bureaux de vote est accessible aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite : transports collectifs, parkings comportant des places de stationnement réservées à proximité de l'entrée des bureaux de vote, salles de plain-pied... De même, chaque site dispose d'un isoloir adapté aux personnes en fauteuil roulant.

Les personnes à mobilité réduite qui sont rattachées aux bureaux de vote installés au Carré Sévigné ont la possibilité d'utiliser les deux emplacements de stationnement réservés, situés, en toute proximité, à quelques mètres, à droite de l'entrée du Carré Sévigné.

L'accès à ces deux emplacements est strictement réservé aux personnes à mobilité réduite (Toute personne

dont la capacité, ou l'autonomie de déplacement à pied, est réduite ou dont le handicap impose qu'elle soit accompagnée par une tierce personne dans ses déplacements).

Les procurations

Les procurations pour les élections se font au bureau de la Police nationale, situé au rez-de-chaussée de la mairie, du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h et 14h à 18h (17h30 le vendredi).

La personne qui fait la demande doit se présenter **au bureau de la Police nationale**, avec une pièce d'identité. Le mandataire et le demandant doivent être sur la même liste électorale. (La date de naissance du mandataire doit être renseignée).

Pour le second tour de l'élection présidentielle, il sera possible d'obtenir une procuration jusqu'au **vendredi 5 mai**, à 12h.

Contact : tél. 02 57 87 10 05

À noter : suivez l'évolution du taux de participation du 2^e tour de l'élection présidentielle dimanche 7 mai à 10h, 12h, 17h et 19h et les résultats à partir de 21h sur le site Internet de la Ville www.ville-cesson-sevigne.fr

DÉFIBRILLATEURS



Un défibrillateur peut sauver la vie de personnes en arrêt cardiaque.

C'est un appareil destiné à rétablir un rythme cardiaque normal en envoyant un choc électrique. Il est simple d'utilisation : il suffit de suivre avec attention le déroulé explicatif.

De nouveaux défibrillateurs vont être installés par la Ville au golf et la Base Sports Nature en juin prochain.

Lieux d'implantation des défibrillateurs déjà existants :

- Siège de l'OCC à Dézerseul
- Palais des sports

- Carré Sévigné
- Tennis municipaux
- Piscine
- Centre commercial Beausoleil
- Carrefour

Plan sur le site Internet de la Ville www.ville-cesson-sevigne.fr

INFORMATIONS TRAVAUX BD DES ALLIÉS



Du 2 mai et jusqu'au 12 mai 2017 inclus

- Boulevard des Alliés, dans sa partie comprise entre le rond-point de Bouriane et la Rue du Chêne Germain le stationnement est interdit ;
- la circulation est interdite Boulevard des Alliés, dans sa partie comprise entre le rond-point de Bouriane et la Rue du Chêne Germain, dans le sens Sud/Nord ;
- Rue de la Touche Lambert, dans le sens Sud/Nord, du n°19 au n°2, un sens interdit est institué.

Du 13 mai et jusqu'au 30 juin 2017 inclus

- Boulevard des Alliés, dans sa partie comprise entre le Rond-Point de Bouriane et la Rue du Chêne Germain, le stationnement est interdit ;
- Fermeture totale du Boulevard des Alliés, dans sa partie comprise entre le Rond-Point de Bouriane et la Rue du Chêne Germain ;
- Rue de la Touche Lambert, dans le sens Sud/Nord du n°19 au n°2 un sens interdit est institué.

Dates données à titre indicatif.

Informations actualisées et déviations sur www.ville-cesson-sevigne.fr

➔ BASE SPORT NATURE

Venez découvrir le canoë-kayak sur la Vilaine, le rafting sur la rivière sportive mais aussi le stand up paddle (paddle debout).

Samedi 6 mai, c'est la reprise des locations.

Pour répondre à la demande, la base Sports Nature a fait l'acquisition d'une quinzaine de stand up paddle (tarif de location identique à celui du kayak promenade).

Tarifs

► Promenade

1 heure : 5,30 euros par adulte
Carnet 10 heures adulte : 45 euros
1 heure : 3,20 euros par enfant
Carnet 10 heures enfant : 24 euros

► Eaux-vives

1 heure : 9 euros par personne
2 heures : 16 euros par personne
Carnet 10 heures : 75 euros

Horaires locations

Du **6 mai au 2 juillet**

► Promenade

Samedi et dimanche 14h - 18h

► Eaux-vives

Samedi et dimanche 15h - 18h

Les conditions de pratique

- Être âgé de plus de 8 ans pour l'eau vive et 6 ans pour la promenade
- Savoir nager 25 mètres
- Chaussures fermées obligatoires



Attention travaux : le bassin sportif de la piscine municipale Sports et Loisirs sera fermé du **mardi 4 juillet au dimanche 10 septembre 2017** (le bassin ludique restera ouvert).

- Autorisation parentale pour les 13 - 18 ans
- Être accompagné pour les moins de 13 ans
- Une pièce d'identité sera demandée pour toute location.

Base Sports Nature, 2, rue de Paris
Tél. : 02 23 45 18 18 - stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr

➔ PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

Horaires en période scolaire

Bassin ludique : lundi 12h à 14h et 18h à 20h ; mardi 7h15 à 9h et 12h15 à 19h ; mercredi 11h à 14h et 16h à 19h ; jeudi 7h15 à 9h et 12h à 19h ; vendredi 12h à 18h30 ; samedi 11h à 19h ; dimanche 9h à 19h.

Bassin sportif : mercredi 11h à 13h ; samedi de 13h à 19h ; dimanche 9h à 19h.

Modification des horaires

Lundi 1^{er} mai : piscine fermée.
Lundi 8 mai : ouverture 9h -19h
Du jeudi 25 mai au dimanche 28 mai : les quatre jours ouverture de 9h à 19h.

Lundi de pentecôte 5 juin : ouverture 9h - 19h.

Contact : tél. : 02 99 83 52 10.

➔ ESCALE

Cet été, la maison des jeunes sera ouverte **du 5 juillet au 11 août**. Ouverture uniquement l'après-midi le 5, 6 et 7 juillet (13h30-18h)

La programmation des vacances sera disponible autour du 24 mai
Les inscriptions débiteront le mercredi 7 juin (18h15). Tél. : 02 99 83 82 75.

➔ CONCILIEUR DE JUSTICE

Les permanences ont lieu les 2^e et 4^e mardis de chaque mois, de 14h à 17h, à l'Espace Citoyen, uniquement sur rendez-vous.

Volontaire et bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

Le conciliateur tente par un dialogue approprié d'amener les parties à dégager la solution qui leur paraîtra la meilleure.

Prochaines permanences : **mercredis 9 et 23 mai**.

Contact : tél. : 02 99 83 52 00, prononcer « Espace Citoyen ».



TIZEN
Gastronomie chinoise

Conférence dinatoire sur la culture du thé, le samedi 10 juin
Réservation: 02 99 63 97 86
Infos: www.ti-zen.fr



Du lundi au samedi, midi et soir
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES



🕒 TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DE LA CHALOTAIS



Dans le cadre de sa politique de gestion patrimoniale, Rennes Métropole va procéder à des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de la rue de la Chalotais à partir du 2 mai pour une durée de 13 semaines. Ces travaux ont pour but de rectifier le réseau et d'assurer sa pérennité

ainsi que la préservation de l'environnement. La circulation sera perturbée mais maintenue en demi-chaussée au droit des travaux.

Renseignements : Direction de l'Assainissement 02 23 62 12 28
assainissement@rennesmetropole.fr
 Plus d'informations sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

🕒 ENQUÊTE PUBLIQUE POUR MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU

Une enquête publique sur la déclaration de projet « ZAC Atalante ViaSilva » emportant mise en compatibilité du PLU (Plan Local d'Urbanisme) se

déroulera sur le territoire de la commune de Cesson-Sévigné pour une durée de 36 jours, **du mercredi 3 mai 2017 au mercredi 7 juin 2017** inclus.

Le commissaire-enquêteur sera présent à la Mairie annexe de Cesson-Sévigné, les :

- **Mercredi 3 mai 2017**, de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- **Judi 18 mai 2017**, de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- **Mercredi 7 juin 2017**, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Plus d'informations sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

🕒 LE MARCHÉ PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS



première fois, compte notre ville de Cesson-Sévigné et très nombreux à voter avec enthousiasme pour votre marché. « *Les Cessonnois sont des gens qui aiment vraiment s'investir pour leur ville !* » ont fait remarquer les organisateurs. Gageons que ceci pèsera dans le résultat, même si nous sommes en concurrence avec des villes importantes, comme vous pouvez le constater en observant la carte de ce concours.

L'étude urbaine en cours a permis de mettre en évidence que le marché du samedi boostait le commerce du Centre-ville. Une raison de plus de mettre en valeur notre marché.



Vous pouvez continuer à voter pour votre marché de Cesson-Sévigné.

Jusqu'au 21 mai 2017 il est encore possible de voter en ligne sur lemarcheprefere.fr à raison d'un vote par jour et par adresse mail.

Vous avez été nombreux à apprécier l'animation « le marché préféré des Français » le 8 avril dernier dans le cadre de ce concours qui, pour la

Le projet :
10 lieux d'implantation
des 15 caméras

- ▶ Rond-point de Vaux
- ▶ Rond-point du Taillis
- ▶ Lycée Ozanam
- ▶ Hôtel de Ville
- ▶ Mail de Bourgchevreuil
- ▶ Lycée Sévigné
- ▶ Rue du Bac
- ▶ Place du Marché
- ▶ Rond-point route de Paris
- ▶ Rond-point de Bray



La vidéo-protection pour une tranquillité renforcée

La vidéo-protection⁽¹⁾ était l'un de nos engagements de campagne. Son objectif est de doter notre commune d'un nouvel outil de prévention, de tranquillité et de sécurité des lieux, des personnes et des biens. L'intention n'est pas de surveiller, mais de protéger, d'aider à la résolution des cas, et **surtout de dissuader les actes de malveillance**. À partir de juillet 2017, sur 10 lieux d'implantation, 15 caméras fonctionneront 24h/24 et 7j/7.

Un outil de prévention et de sécurisation adaptable dans le temps

Comme de nombreuses villes en France, Cesson-Sévigné sera équipée en vidéo-protection. Par ce dispositif, qui aura reçu l'autorisation préalable de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine et de la CNIL (commission nationale de l'informatique et des libertés), la majorité municipale souhaite agir en faveur de la tranquillité publique, en renforçant la protection des bâtiments et installations publics et leurs abords,



Exemple de panneau qui sera posé à chaque entrée de la Ville

et la prévention des atteintes aux personnes et aux biens.

Les systèmes d'émission (antennes), logiciels et matériel d'enregistrement choisis sont adaptés à une évolution du système en cas de besoin. La commune ne sera pas obligée de changer d'équipement si elle souhaite ajouter des caméras, comme après la réfection du parc des sports par exemple.

Une implantation choisie par des spécialistes

Le choix d'implantation des caméras résulte d'un diagnostic de sécurité qui a été réalisé par une entreprise spécialisée, en concertation avec les référents sûreté de la Police Nationale et la Police Municipale. Cette répartition stratégique s'est portée sur les lieux qui concentrent les plus forts passages, ou qui sont majoritairement les plus exposés aux risques potentiels d'incivilités, infractions et dégradations.

Les 15 caméras sont déployées sur 10 sites, dans les secteurs aux abords des établissements scolaires (Lycées et lieux de passage des Lycéens), du marché, du mail de Bourgneville, des équipements sportifs et culturels et des zones industrielles. Essentiellement dissuasif, ce dispositif de sécurité accompagne les services de police dans leurs investigations lors de dépôts de plaintes pour délits ou gestes d'incivilité, en produisant des éléments de preuve sur réquisition du Parquet.



Des garanties pour la protection de la vie privée

Notre système de vidéo-protection s'attache naturellement à concilier la sécurité des Cessonnais et le respect des libertés publiques et privées. Seuls les espaces publics sont filmés, les zones privées étant évidemment masquées. Pour les caméras dédiées aux voies de circulation, le système permet l'identification des plaques d'immatriculation. Afin de garantir l'information, des panneaux signalant que la commune est placée sous vidéo-protection seront également installés.

Les données seront stockées sur un serveur protégé, placé dans un local d'exploitation sécurisé. Le contrôle

des images sera effectué par un nombre restreint d'agents⁽¹⁾ de la Police Municipale habilités par la Préfecture, et soumis par ailleurs au respect du secret professionnel et à l'obligation de discrétion des fonctionnaires territoriaux.

Ces derniers auront par ailleurs reçu au préalable une formation technique et déontologique en la matière. La durée de conservation des images n'excédera pas 15 jours; elles sont ensuite automatiquement et définitivement détruites.

Pendant cette période, seul un officier de police judiciaire (OPJ) est autorisé à saisir les enregistrements vidéo, sur réquisition écrite, dans le strict cadre d'une enquête de police.

Enfin, toute personne souhaitant avoir accès aux images la concernant



© Droits Réservés

doit en faire la demande auprès du commissariat de Rennes, en justifiant d'un intérêt à agir. Dans le cadre d'un dépôt de plainte, la vidéo-protection constitue alors un instrument d'investigation a posteriori, utile à l'enquête judiciaire et à la recherche de renseignements.

Une lutte contre la délinquance de proximité

Avec l'introduction de cette nouvelle technologie dissuasive et répressive, la Ville conforte son attachement à ses missions de tranquillité publique, en collaboration étroite avec les services de Police Nationale et ses agents de la Police Municipale. Et, parce que la technique ne remplacera jamais l'homme, cette action vient compléter la prévention effectuée par les services municipaux aux abords des établissements scolaires lors de chacune des entrées et sorties des écoliers, mais aussi ses indispensables rondes de surveillance qui sont quotidiennement menées sur l'ensemble de la commune. In fine, ce moyen de prévention contribuera à renforcer le sentiment de sécurité des concitoyens, et concourra à conserver les conditions favorables au maintien d'une cité conviviale.

⁽¹⁾ Les textes de référence :

- Le code de la sécurité intérieure : Articles L223-1 et suivants (lutte contre le terrorisme) Articles L251-1 et suivants
- La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
- Le code civil : Article 9 (protection de la vie privée)

Contact : Police Municipale au 02 99 83 52 14.





Questions à

Jean-Pierre Savignac,
adjoint chargé des sports,
vie associative et sécurité
publique

et Solenne Guézédec,
adjointe chargée de la pe-
tite enfance, de la vie sco-
laire, de la jeunesse et de
la famille

**Pourquoi la mise en place d'un sys-
tème de Vidéo protection à Ces-
son-Sévigné, ville où la criminalité
est nettement en dessous de la
moyenne nationale ?**

Notre commune, située à la périphérie immédiate de Rennes, connaît un développement urbain sans précédent depuis 8 ans. Cette mise en place doit accompagner cette croissance démographique. Nous voulons absolument nous assurer que le taux de criminalité, mais aussi celui des incivilités restent au niveau de ceux que nous avons connus dans le passé. De plus, une étude conjointe menée en

partenariat avec la Police Nationale et les référents sûreté a ainsi établi la nécessité de recourir à la vidéo protection.

Sa première fonction est de dissuader. Des études montrent que la délinquance baisse de 40 % en sa présence. La tranquillité publique fait partie des compétences du Maire et l'installation de ce système favorise de façon significative la coopération entre la Police Municipale et les services de sécurité de l'État. On en tire tous des bénéfices.

Par ailleurs, elle nous permettra d'avoir la vision permanente de ce qui se passe à Cesson-Sévigné. J'ai insisté pour que les entrées et sorties de la ville soient sous surveillance, ce qui permettra d'élucider plus d'enquêtes de Police. Dans ce **cadre, ses services** et ceux de la Gendarmerie pourront demander les enregistrements.

La Vidéo-protection sera-t-elle un outil suffisant pour réguler les incivilités ?

Non, la vidéo-protection est un outil supplémentaire qui s'insère dans une politique de sécurité plus globale menée dans notre commune. Cette Politique est en parfaite cohérence avec les actions exposées et appliquées au sein de notre majorité et du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) que Monsieur

le Maire m'a demandé de présider. Lors du dernier CLSPD de novembre 2016, la politique de sécurité municipale a été exposée à l'ensemble des acteurs agissant pour la prévention et la répression de la délinquance (éducation, services sociaux, Préfecture, Police Nationale, Police Municipale, Justice, services pénitentiaires...). Mais, je le rappelle, la vidéo-protection n'était qu'un élément du plan de sécurité.

Pouvez-vous nous donner d'autres mesures prises ou à prendre ?

Oui, l'arrivée de deux policiers municipaux supplémentaires (depuis 2015), le recrutement d'un médiateur qui aura pour mission d'être en relation avec la communauté des gens du voyage, (par convention et financement de la Métropole), il assurera également un rôle de médiation dans les quartiers en collaboration avec les services de la Police Municipale. Nous menons aussi une réflexion sur la sécurisation des écoles primaires. Le dernier exemple démontre bien que la sécurité est un travail qui doit être mené dans un cadre bien plus large que celui des actions de Police ou de Justice.

Pourquoi avez-vous choisi d'équiper les abords des lycées Sévigné et Ozanam ?

Cette réflexion a été menée avec les provideurs concernés. Nous partageons la même volonté de protéger nos jeunes des trafics de stupéfiants. Or nous constatons une augmentation de la consommation de produits illicites aux abords des lycées. L'installation de caméras aura un effet dissuasif. Ce matériel vient en outre compléter les mesures de sécurisation des établissements.



➔ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE POUR UNE BAISSÉ DES IMPÔTS

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix.

La majorité a présenté ses comptes administratifs pour l'année 2016 et son budget primitif pour l'année à venir. Les recettes (ventes de biens et impôts) 2016 ont été importantes. « Tout va bien pour le meilleur des mondes » a conclu le Maire. L'adjointe aux finances admet que la capacité d'autofinancement n'aura jamais été aussi bonne dans l'histoire de Cesson-Sévigné. Pour 2016, les produits des services et des domaines ont généré 297 000 € de plus que prévus. Les recettes issues des impôts et taxes ont rapporté plus de 957 000 € que prévus, dont 454 000 € de droits de mutation.

Comment seront affectés ces résultats ?

La majorité s'enorgueillit des recettes qu'elle a engrangées. Pour quels projets ?

La réfection de l'église nous est présentée comme « le gros chantier de l'année 2017 » alors que chacun aura pu constater le démontage des échafaudages pour des travaux initiés dès le mandat précédent. L'inauguration s'est déroulée le 25 mars. Le reste du programme d'investissement se limite aux travaux à la piscine, déjà programmés en 2016 et reportés en 2017, à des aménagements pour les abords de la nouvelle salle de Handball, financés par la vente du terrain, et à un ensemble de travaux d'aménagements courants. Les résultats ne seront pas affectés au budget 2017. Peut-être pour 2018 ou 2019, ou encore 2020, mais pour quels projets ?

Pas question, non plus, d'un remboursement anticipé de l'emprunt. **Plus de 4 500 000 euros resteront donc en réserves. Force est de constater que les recettes sont importantes et que la politique d'investissement est au ralenti.**

Nous proposons une baisse des taux d'impôt.

Nous demandons à la municipalité de cesser de ponctionner les Cessonaises et Cessonais tant qu'elle est dans l'incapacité de justifier un plan pluriannuel d'investissements structurants pour la commune.

Les taux existants, même maintenus, sont largement supérieurs aux besoins annoncés. L'année passée, nous avons voté pour le maintien des taux, pensant que la municipalité s'inscrivait dans la continuité du dynamisme impulsé sous notre mandat. Pour cette année, nous votons contre le maintien des taux au vu de la capacité financière de la commune.

Rappelons les règles de la comptabilité publique : stocker des fonds pour des dépenses qui ne sont pas programmées n'est pas un signe de bonne gestion. Une commune n'est pas autorisée à placer.

La municipalité constitue donc un bas de laine de 4 500 000 € sans affectation précise et qui perdra forcément de la valeur.

Notre proposition : la bonne santé financière devrait alors profiter aux Cessonaises et aux Cessonais avec une baisse des tarifs municipaux !

La disparition du planning familial à Cesson-Sévigné, un choix politique

L'arrêt de la convention avec le planning familial porte préjudice aux actions de prévention à mener sur le long terme.

Le planning familial propose des lieux de parole, d'écoute et d'aide individualisée en direction d'un public largement féminin (68 %) pour des conseils sur la contraception mais aussi le SIDA, les violences faites aux femmes, la formation et l'information. Des sujets qui nous concernent toutes et tous.



**le planning
familial 35**

Nous pensons que l'abandon d'actions de terrain ne va pas dans le sens d'une société bienveillante (coût économisé par la municipalité 2 376 €).

Nos permanences sont toujours des moments constructifs. Elles se déroulent les samedis matin à la salle du Pressoir (proche du centre loisirs) de 11h00-12h00, le 6 mai Alain Thomas ; le 20 mai Christian Anneix.

Pour des sujets de l'intercommunalité : Alain Thomas Espace citoyen 18h00-19h, le 31 mai avant le Conseil municipal.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr

☉ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

DES CHOIX POLITIQUES DE RAISON

Comme indiqué dans notre dossier du 1^{er} avril, **2016 est une très bonne année financièrement pour la commune**. La meilleure CAF se dégage (capacité d'autofinancement, résultat de fonctionnement disponible pour financer les investissements) depuis 2001 : 2 799 336 €. Nous y sommes parvenus grâce à une politique de maîtrise des dépenses et à des recettes en hausse. Accroître la CAF, qui a toujours été structurellement basse, est un enjeu important pour la commune afin de pouvoir faire face dans les années à venir aux dépenses d'entretien des équipements existants. Si la Caf est à ce niveau élevé en 2016, il faut rester prudent pour les années futures. En effet le niveau de recettes reste aléatoire, notamment celui des activités sportives liées en partie à la météo. Les dotations de l'État viennent de nous être notifiées et seront inférieures de 93 425 € par rapport au budget voté. En 2017 les ventes foncières initiées depuis le début de notre mandat se concrétiseront et apporteront à la ville 6 millions d'euros. Ce montant très élevé ne se reproduira pas les années suivantes. Cette recette d'investissement servira pour 1,5 M€ aux travaux de rénovation de 2017 et les 4,5 M€ restants seront utilisés à partir de 2018 pour l'entretien et la rénovation des équipements de la ville. **2 chantiers importants restent à lancer d'ici la fin du mandat** : la rénovation de la Résidence Beausoleil (l'EHPAD) et la restauration de la salle de sport Beausoleil. Ces bonnes nouvelles financières de 2016 et 2017 seront fort utiles pour lancer ces chantiers d'ici la fin du mandat, diminuer les impôts, comme le suggère l'opposition, n'est donc pas envisageable. Drôle d'opposition qui lorsqu'elle a été aux affaires a augmenté les impôts locaux et considérablement augmenté les dépenses notamment la masse salariale, et qui maintenant nous suggère de dimi-

nuer les impôts ! Cigale elle a été, cigale elle reste ! Quant à nous, nous restons chez la fourmi !

L'arrêt de la convention avec le planning familial résulte uniquement du fait que cette permanence ne voyait personne y venir. Notre choix politique est d'adapter l'offre de permanences à l'attente de nos concitoyens.

Le planning familial est toujours présent dans notre ville. Il intervient auprès des élèves du collège et des lycées.

La permanence juridique, du Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles, 2 jeudis après-midi par mois, est maintenue puisqu'elle remplit ses objectifs. Elle permet de répondre aux questions juridiques tout en prenant en considération, par une écoute approfondie, l'ensemble des difficultés rencontrées par les personnes.

Depuis 2016, **une nouvelle permanence** mensuelle tenue par une conseillère **conjugale et familiale** est proposée en direction des familles, des couples, confrontés à des situations difficiles. L'association « Couples et Familles » reçoit un lundi après-midi par mois. Les personnes seules peuvent aussi la consulter.

Dans les mêmes soucis de répondre aux besoins qui se font jour, nous avons procédé à un appel à candidature pour recruter un **médiateur social** afin de veiller au « mieux vivre ensemble » en prévenant des conflits, en proposant des solutions adaptées.

Françoise Gobaille, adjointe chargée des finances et du budget ; **Raphaël Albisetti**, conseiller municipal délégué au budget ; **Annick Rocca**, adjointe chargée de l'Action Sociale et des Solidarités.

☉ EXPRESSION DE L'OPPOSITION DE DROITE

Texte non parvenu dans les délais.

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 29 mars. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Le Conseil Municipal est informé par M. le Maire :

- de l'arrivée du nouveau directeur général des Services Techniques de la Ville : Cédric Guillemain ;
- de la liste des marchés publics conclus par la Ville pour l'année 2016 ;
- du compte rendu du Conseil Communautaire du 2 mars 2017 ;
- des DIA présentées en Mairie depuis la dernière séance du Conseil Municipal et sur lesquelles il n'y a pas lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

Budget

- Le compte de gestion du Budget Principal de l'année 2016 a été adopté à l'unanimité.
- L'affectation du résultat 2016 du Budget Principal, sur le budget primitif 2017 a été voté à l'unanimité (6 abstentions). Les élus ont émis un avis favorable (6 abstentions) sur le bilan de l'action foncière 2016.
- Le Budget principal 2017 a été adopté à la majorité (25 voix Pour, 6 voix Contre), qui s'équilibre à :
 - section de fonctionnement : 19 621 364,58 €
 - section d'investissement : 11 716 578,87 €
- Votés à la majorité (25 voix Pour, 6 voix Contre), **les taux d'imposition sont identiques** à ceux de 2016.
 - Taux de la taxe d'habitation : 11,23 %
 - Taux du foncier bâti : 12,54 %
 - Taux du foncier non bâti : 31,49 %
- Les subventions diverses aux associations pour l'année 2017 ont été votées à l'unanimité (1 Conseiller ne prend pas part au vote) pour un montant total de 1 055 477,78 €. (Pour rappel, 989 013,21 € avaient été votés en 2016).
- Les autorisations de Programmes/Crédits de Paiement pour les programmes prévus au Budget Primitif 2017 ont été votées à l'unanimité.

ZAC Atalante ViaSilva

Les élus ont approuvé à l'unanimité le principe de la réalisation dans la partie cessonaise du périmètre de la ZAC "Atalante ViaSilva" par Rennes Métropole ou, le cas échéant, son concessionnaire, des équipements publics de compétence communale : espaces verts et arbres d'alignements, mobilier de propreté publique, cheminements doux non liés aux voiries ni inscrits au schéma directeur métropolitain ad hoc, de conditionner l'incorporation du patrimoine municipal desdits équipements à l'association

préalable de la commune de Cesson-Sévigné à l'élaboration du projet d'aménagement correspondant, à la validation des dossiers techniques, au contrôle de la bonne exécution des ouvrages puis à leur réception.

Dotations pour les écoles

Les dotations annuelles de fonctionnement et d'investissement allouées à l'unanimité aux établissements scolaires publics du 1^{er} degré s'élèvent à 62 921 € en frais pédagogiques et 7 504 € en investissement. S'ajoute à ces dotations un crédit forfaitaire d'investissement informatique de 2 500 € par école (soit 10 000 € au total). En plus de ces dotations, la municipalité assure les rémunérations de personnel, l'entretien des locaux, et prend en charge le financement des TAP.

La participation pour l'année 2017 à l'école privée Notre-Dame a été votée à l'unanimité s'élève à 289 130,71 €, à laquelle s'ajoute une subvention exceptionnelle de 6 780 € pour l'aide au financement du renouvellement du parc informatique.

Ouverture de deux classes

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à l'ouverture supplémentaire d'une classe à l'école élémentaire de Beau-soleil et d'une classe à l'école élémentaire de Bourgchevreuil.

Contrat enfance-jeunesse

Les élus ont autorisé à l'unanimité M.le Maire à signer un avenant au contrat enfance-jeunesse (CEJ) pour la partie petite enfance afin d'intégrer dans le CEJ en cours la modification du temps de travail de l'animatrice du RAM (Relais Assistants Maternels) qui augmente de 20 % à partir du 1^{er} janvier 2017.

Plateforme de voirie de Rennes Métropole

Les termes de l'avenant à conclure à la convention d'occupation des locaux de la Commune par la plateforme de voirie de Rennes Métropole ont été approuvés à l'unanimité.

Chantiers d'insertion

Les élus ont autorisé à l'unanimité M. le Maire à signer des avenants aux deux conventions avec les chantiers d'insertion (Espace Emploi Pacé et Études et Chantier Rennes) concernant l'entretien des voiries (désherbage et soufflage).

Personnel communal

La création d'un poste d'Assistant socio-éducatif à temps non complet dans le cadre de l'ouverture d'un nouveau terrain d'accueil des gens du voyage et la création d'un poste d'adjoint d'animation au service Jeunesse ont été votés à l'unanimité. La suppression d'un poste d'attaché à temps complet (Service Ressources Humaines) a été votée à l'unanimité (6 abstentions).

➤ BILAN DES BALADES THERMIQUES DE L'HIVER 2016-2017



La réunion concernant les balades thermiques s'est tenue jeudi 30 mars à l'Espace Citoyen, co-animée par Yannick Gaborieau, adjoint chargé du développement durable, du

cadre de vie et de la voirie et Jérôme Gautier, de l'espace info énergie du Pays de Rennes. 11 matinées ont été organisées début 2017, avec un total 62 habitations analysées.

Un point a été fait sur les principaux défauts constatés sur les maisons individuelles selon leur époque et les solutions techniques permettant de les corriger et leur coût.

Yannick Gaborieau a rappelé que pour une maison achevée avant le 1^{er} janvier 1989, une réduction de 50 % sur la part communale de la taxe

foncière était possible pendant 5 ans, pour des travaux de rénovation de plus de 10 000 €.

Numéro vert : 0 800 000 353



Yannick Gaborieau, adjoint et Jérôme Gautier, de l'Alec.

➤ CONCOURS "DIVERSITÉ VÉGÉTALE ET FLEURISSEMENT" 2017 INSCRIPTIONS JUSQU'AU 19 JUIN

La Ville s'embellit, les Cessonnois y contribuent. Comme chaque année, un jury composé d'élus, de membres du jury départemental des "Villes et Villages Fleuris", et d'agents de divers services de la Ville passera fin juin pour déterminer le palmarès des

maisons, des balcons et terrasses, des potagers et des commerces et entreprises. Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire pour le concours 2017 en remplissant le coupon ci-dessous et le déposer à l'Espace Citoyen. La date butoir pour les

inscriptions est **lundi 19 juin**.

La remise des prix se déroulera le samedi 16 septembre à l'occasion du salon « Délices de Plantes » qui aura pour thème "Les couleurs au jardin", parc du Pont des Arts - Centre culturel.

- Réalisation individuelle
- Réalisation collective (le groupe de voisins devra alors désigner la personne qui remplira le bulletin au nom du collectif).

Nom Prénom

Adresse

Tél.

Mél.

Si vous habitez un immeuble, indiquez bien l'étage et la position de la fenêtre ou du balcon dans la façade vue de la rue :

- catégorie 1 : habitat individuel
- catégorie 2 : habitat collectif
- catégorie 3 : commerce / activité
- catégorie 4 : jardins potagers et familiaux

Date Signature

Règlement complet sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr



© Hélène vesvard





Jacques Henno, spécialiste des nouvelles technologies, a donné une conférence gratuite mardi 14 mars sur le thème *Nos enfants et les écrans : comment les aider à utiliser les nouvelles technologies ?* Solenne Guézéneec, adjointe chargée de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse et de la famille, a présenté le conférencier au public.



670 visiteurs comptabilisés lors de la 2^e édition du forum "Emploi et compétences", vendredi 17 mars. L'occasion de réunir, le temps d'une journée, dans un même lieu, les entreprises en recherche de collaborateurs, les organismes de formation et un public de tous horizons en quête de réponses.



Le mois de mars était la saison des carnivals dans les écoles. Sur la photo, le groupe scolaire Bourgneuil a défilé le 24 mars, sur le thème "avec les peintres".



L'inauguration de la fin des travaux de restauration de l'église s'est déroulée samedi 25 mars.



De nombreuses animations étaient proposées au public tout le week-end (4 concerts, visites guidées, expositions).



La bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture organisée par l'Union du Personnel Communal a de nouveau connu un grand succès dimanche 26 mars, halle du lycée Sévigné.



Mardi 28 mars, c'était la dernière conférence de l'année scolaire proposée par le Pont des Arts, avec "Qu'est-ce que l'art contemporain ?" expliqué par Catherine Elkar, directrice du Frac.



Greffage des fruitiers mercredi 29 mars au verger conservatoire, boulevard de Dézerseul. Une animation proposée par la société d'horticulture d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Cesson-Sévigné.



Des collégiens de Waltrop en Allemagne ont été accueillis par Albert Plouhinec, le Maire, jeudi 30 mars à l'Espace Citoyen, dans le cadre de l'échange avec le collège Bourgneuil.



La réunion d'information sur le mariage civil s'est déroulée samedi 1^{er} avril à l'Espace Citoyen, avec la participation de Cap Mariage et la Chambre des Notaires.



La sortie patrimoniale du samedi 1^{er} avril proposée par le Pont des Arts, avec deux guides conférencier agréés par le Ministère de la Culture, a affiché complet.

ANIMATIONS vendredi 12 mai
Galerie commerciale Beausoleil
à l'occasion de la fête des mères

À partir de 9h
jusqu'à 18h

En présence de :

Nutrimetrics, Capitaine Tortue, Stanhome et Kiotis, Flexipan,
Café Confiture, Zabok, Energetix, Tupperware, Victoria, Party-
Lite, Florever, sacs à mains...



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



NEUF - RÉNOVATION

BOIS - ALU - PVC - MIXTE

FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ

FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

ÉCONOMIE - COMMERCE UNE NOUVELLE BOULANGERIE S'INSTALLE RUE DE BRAY

Les époux Duchesne ont ouvert une troisième boulangerie Ange, en franchise, rue de Bray, après celles installées route de Saint-Malo et route de Lorient à Rennes.

La cellule a été entièrement réaménagée, permettant 75 places assises. La boulangerie fabrique sur place, à la vue de la clientèle, pains, pizzas, viennoiseries... « *Nous essayons de caler la production en fonction des clients* » précise le couple. Différentes formules sont proposées, du petit déjeuner aux formules déjeuner. « *On peut manger à toute heure, avec un bon rapport qualité/prix. Nous utilisons de la farine française, issue de l'agriculture raisonnée : c'est important.* »

L'équipe compte 11 salariés qui sont tous en CDI. Le couple insiste également sur la formation interne. « *Nous avons des valeurs que nous souhaitons partager.* »

Des offres sont proposées toute l'année.

Les produits qui ne sont pas vendus sont donnés chaque soir, à deux associations caritatives.

La boulangerie est ouverte du lundi au samedi, de 6h30 à 20h.



Une partie de l'équipe de la boulangerie franchisée Ange et les époux Duchesne, gérants.

➔ Boulangerie Ange

40, rue de Bray
Z.A de Bray
Tél. : 02 23 62 31 78

ÉCONOMIE - COMMERCE BIG ME UP



Alex Rigaldo a créé la start up Big me up.

➔ Big me up

06 75 39 99 41
www.bigmeup.fr

Alex Rigaldo est à la tête de Big me up, une nouvelle plateforme en ligne qui vise à proposer du travail ponctuel. Elle permet aux entreprises ayant des besoins de compétences ponctuelles de dénicher la personne adéquate. « *Les profils sont assez différents : des étudiants qui souhaitent travailler dans des domaines en lien avec leurs études, des jeunes retraités qui souhaitent partager leurs compétences, des personnes au foyer, des demandeurs d'emploi qui vont pouvoir développer leur réseau professionnel, des salariés en poste* » précise Alex Rigaldo. Pour s'inscrire, il suffit d'aller sur le site Internet de Big me up et créer un profil en notant ses compétences. « *Les entreprises qui ont des besoins vont sur le site et choisissent. Le but est de créer une relation de confiance.* » Big me up aide à l'enregistrement. « *Il y a une sécurisation de la transaction au niveau légal, administratif et financier.* » Pourquoi avoir choisi le nom "Big me up"? « *Pour montrer la logique que chacun garde sa liberté et qu'il y a une aide mutuelle.* » Big me up n'a pas vocation à proposer du temps plein. « *Le but est de créer des communautés et des écosystèmes locaux. Pour les entreprises Cessonaises, c'est un nouveau mode de travail pour trouver des compétences.* »



Une scénographie originale a accueilli le public au Carré Sévigné pendant toute la durée du festival Cesson...la plaisanterie ! du 15 au 19 mars. une scénographie signée Léa Canteau, jeune diplômée de l'école des Beaux-Arts de Quimper.

➤ RÉCIT MUSICAL MEC !

De Allain Leprest.

Prodigieux dans l'art de dire les textes, Philippe Torretton livre un hommage bouleversant à l'artiste le plus connu de tous les inconnus : Allain Leprest. Présenté dans un cadre sobre au son contemporain de la batterie, il faut s'immerger avec l'intime, lâcher prise et écouter. L'interprétation de Philippe Torretton est remarquable.

**MARDI 9 MAI
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30**

Tarifs : 26 € / 24 € / 20 €

➤ QUARTET VOCAL BUKATRIBE

Avec la Péniche Spectacle.

Le quatuor atypique Bukatribe réin-



© Stéphane Thabouret

Mec !

vente le vocal en un nouveau style : la chorale alternative.

JEUDI 1^{ER} JUIN

PÔLE FRANCE KAYAK À 20H30

Tarifs : 20 € / 18 € / 13 €

(En cas de mauvais temps, spectacle délocalisé au Carré Sévigné).

➤ OPÉRA CARMEN

De Bizet. 5^e édition de l'opéra en multidiffusion proposée par Rennes Métropole et la Ville.

JEUDI 8 JUIN À 20H

PARC DE LA MONNAIS.

Gratuit



➤ GALERIE PICTURA INSOLITE OU LE CABINET DE CURIOSITÉS

Collection Frac Bretagne.

Commissaire d'exposition : Catherine Elkar.

Jusqu'au 14 mai

Entrée libre à la Galerie le mardi, mercredi, vendredi, de 14h à 19h et le samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

➤ EXPOSITIONS

Le Voyageur immobile

Photo-club de Cesson-Sévigné.

Hall du Pont des Arts

Jusqu'au vendredi 19 mai.

Entrée libre.

Exposition Voyageur immobile

Par les élèves de l'atelier d'arts plastiques de Xavier Saudrais.

Du jeudi 11 mai au jeudi 31 août.

Parc de Bourgchevreuil.

➤ MÉDIATHÈQUE

Portail numérique de la Médiathèque et rendez-vous numériques

Le site Internet de la Médiathèque a changé, pour une interface plus conviviale et ergonomique.

Vous pouvez toujours effectuer des recherches en ligne dans le catalogue et connaître la disponibilité des documents. Vous pouvez également accéder à votre compte lecteur pour prolonger vos prêts et faire des réservations.

Ce qui change :

- un accès simplifié aux diverses sélections que les bibliothécaires proposent chaque mois ;
- un abonnement aux listes de diffusion des nouveautés et coups de cœur ;
- un agenda culturel qui permet de



☉ DES AUTOMATES DE PRÊT ET DE RETOUR DES DOCUMENTS À LA MÉDIATHÈQUE

Les usagers de la Médiathèque peuvent enregistrer les documents qu'ils empruntent et qu'ils rendent en complète autonomie. Cette automatisation des transactions répond à l'augmentation de la fréquentation de la médiathèque (+ 8 % de prêts en deux ans). En moyenne, ce sont ainsi 155 personnes qui empruntent

chaque jour à la médiathèque et 210 le mercredi.

Ces automates permettent à la fois de diminuer le temps d'attente à l'enregistrement et une plus grande disponibilité des agents de la médiathèque pour guider et accompagner les lecteurs.

visualiser rapidement les animations à venir ;

- la consultation de son historique des prêts, pratique pour garder une trace de ce que l'on a aimé !

Les Rendez-Vous Numériques sont des ateliers privilégiés pour vous familiariser avec toutes ces nouvelles options : les **vendredis 19 mai, 23 juin**, entre 15h et 17h.

☉ PÔLE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Voyage et chants du monde.

Concert interprété par les classes de formation musicale et les ensemble à

18h, concert des élèves de Musiques Actuelles et du Big Jam à 20h30.

Samedi 13 mai, au Carré Sévigné. Entrée libre.

CorresponDanse

Par les élèves des classes de danse.

Vendredi 19 et samedi 20 mai, à 20h30, dimanche 21 mai à 15h, au Carré Sévigné. Tarif 6 € (billetterie du Pont des Arts).

Jeune orchestre symphonique

Programme : "Ainsi parlait Zarathoustra" de Richard Strauss. Airs de "Carmen" de Georges Bizet, "Les Pré-

ludes" de Frantz Litz. Avec le rassemblement de 80 musiciens des écoles de musique et conservatoire de la couronne rennaise.

Avant-concert avec la participation des élèves de l'école d'enseignement artistique.

Mercredi 24 mai, à 19h, au Carré Sévigné.

Entrée libre.

En lien avec le spectacle Bukatribe du 1^{er} juin : stage de chant et de Beatbox.

Par Patrice Arcens et Didier Menou. Les stagiaires se produiront en avant-première du concert de Bukatribe. Public ados/adultes. Sans condition de connaissance musicale. Tarif : 35 € par personne, **dimanche 28 mai**, de 10h à 12h30 et **mercredi 31 mai**, de 14h à 16h30 au Pont des Arts.

Inscription au secrétariat du pôle Musique avant le jeudi 18 mai.

☉ SORTEZ C'EST L'ÉTÉ : APPEL À PARTICIPATION POUR LES MUSICIENS

La Ville lance un appel aux musiciens qui souhaitent se produire à l'occasion de Sortez c'est l'été - la fête de la musique cessonnaise qui se déroulera le samedi 24 juin.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **mardi 9 mai**, de préférence par mail à l'adresse pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr ou par courrier à l'adresse Pont des Arts, Parc de Bourgchevreuil, 35510 Cesson-Sévigné.

Il convient d'indiquer le nom du groupe, le nom et prénom d'un contact avec un numéro de téléphone, et si possible un lien Internet avec une description du groupe et une écoute de morceaux.

Toutes les musiques sont les bienvenues, de la musique classique, aux musiques du monde, en passant par les musiques actuelles ou encore les ensembles vocaux et instrumentaux !

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; [http : //pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr](http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr)

Grignotage • Insomnie
Stress • Ménopause
Post grossesse...
Kilos en trop ?

Naturhouse

Ma solution !

OFFRE EXCLUSIVE
Votre bilan
diététique
offert*

suivi diététique
naturhouse.fr

Comment ça marche ?

1. Suivi hebdomadaire en diététique et nutrition
2. Plan diététique personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes

Les + Naturhouse

- > Un accompagnement toutes les semaines : Conseils personnalisés en diététique et nutrition.
- > Ce n'est pas un régime : c'est un rééquilibrage alimentaire.
- > Pas de sensation de faim : la méthode s'adapte à votre rythme de vie.
- > Une perte de poids durable : avec les phases de stabilisation et d'entretien.

Prenez rendez-vous dans votre centre Naturhouse :

CESSON • 02 23 45 31 51
La Monniais • 52 rue de Bray

BRUZ • 02 99 52 34 40
Vert Buisson • 1 rue du Petit Bé



NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

* Sur présentation de cette parution, un bilan diététique découverte de 15 mn.
Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2017.

+ DE 600 CENTRES EN FRANCE • 2000 CENTRES DANS LE MONDE

PRIOUL
DÉCORATION

27 rue de Bray
35510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com | contact@priouldecoration.com | facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)

➤ OCC NATATION TRIATHLON



L'OCC Natation-Triathlon organise un Triathlon le **lundi 8 mai** à partir de 10h, au départ de la base de loisirs de Dézerseul. Le club qui compte 80 triathlètes a souhaité remettre en place le triathlon, belle vitrine pour promouvoir ce sport.

Deux formats de course seront proposés, un XS/découverte le matin (300 m de natation, 10 km de vélo et 2,5 km) et un Sprint (750 m de natation, 20 km de vélo et 5 km de course à pied) l'après-midi, ainsi que des

duathlons pour les enfants le midi. Le triathlon Sprint est complet, avec des grands noms du triathlon. Participeront à l'épreuve Arnaud Guilloux, Bryan Le Toquin et Gautier Hébert, respectivement Champions de Bretagne 2014, 2015 et 2016. Ces 3 triathlètes ont remporté de nombreux triathlons en Bretagne et sont reconnus au niveau national. Chez les filles, Fany Boutier (Laval Triathlon) a également un beau palmarès et est montée en Division 3 avec son équipe en 2016.

Il est encore possible de s'inscrire pour le XS/découverte et pour les courses enfants. « *Le triathlon XS est accessible : chacun peut le faire à son rythme*, précise Viviane Daniel. *La natation se fait dans l'étang, l'épreuve de vélo sur route, dans les rues de Cesson-Sévigné et la course autour des étangs de Dézerseul, sans difficulté particulière. Il est plus prudent de se procurer une combinaison pour la partie natation, car il y a des chances que l'eau de l'étang soit à moins de 16 degrés le 8 mai et dans ce cas, le port de la combinaison est obligatoire. Il est possible d'en louer dans des magasins spécialisés dans le triathlon ou d'en acheter pour pas très cher.* »

Inscriptions sur place (certificat médical autorisant la pratique du triathlon obligatoire) ou sur www.klikego.com

Une restauration sera proposée par des bénévoles tout au long de la journée.

Renseignements : www.cesson-triathlon.fr



➤ OCC BASKET

Le club félicite toutes les équipes qui ont participé à la 2^e édition - Tournoi Détente Mixte du 17 mars. Il est heu-

reux d'avoir pu partager ce moment de convivialité. Rendu possible grâce à la trentaine de bénévoles qui ont répondu présents pour l'organisation de cet événement.

Le club a pu accueillir sur le podium, La Mézière sur la 1^{ère} marche, l'équipe de Cesson 2 en second, et pour la 3^e place Illet BC.

N'oubliez pas de consulter le site www.cesson-sevigne-basket.fr pour participer aux prochains événements.

➤ CESSON-SÉVIGNÉ TENNIS CLUB

Offre FFT licence à 2 euros :

Offre découverte pour les +15 ans, non licenciés depuis au moins 3 ans. Licence valable 3 mois, possibilité de participer au tournoi interne du club

qui aura lieu du 24 juin au 8 juillet.

Offre Club : 3 mois mai-juin-juillet, accès aux courts en illimité (licence découverte incluse). Tarif : 30 €.

Contact Club : Vincent Lavergne, secrétaire du Cesson-Sévigné Tennis Club au 02 99 83 86 62 ; cessontennis@orange.fr

➤ OCC YOGA

L'association organise son Assemblée Générale Annuelle le **vendredi 9 juin** à 18h30 dans la grande salle de l'école Bourgueville.

Par ailleurs, l'association projette l'ouverture de deux cours "Yoga pour les jeunes" à la rentrée. Les personnes intéressées doivent envoyer un mail avant le 10 mai à occ.yoga@gmail.com



📍 LES ARCHERS DE SÉVIGNÉ

Inédit à Cesson-Sévigné : le **dimanche 21 mai** prochain la ville accueillera pour la première fois un Championnat de Bretagne de Tir à l'Arc. Ce Championnat de Tir Fédéral sera organisé par les Archers de Sévigné, au stade Roger Belliard. Ce sont 180 archers de toute la Bre-

tagne qui sont attendus, des catégories Benjamin à Super-Vétéran, aussi bien en arc classique qu'en arc à poulies. Le Tir Fédéral se pratique en extérieur, sur terrain plat et dégagé à une distance de 50 mètres, sauf pour les plus jeunes où la distance est réduite car leurs arcs sont moins puissants. À partir de 11h, vous pourrez venir encourager nos archers, qui s'affronteront tout au long de la journée durant 12 volées de 6 flèches. Les résultats et les Champions de Bretagne seront annoncés vers 16h45. Entrée gratuite - restauration possible sur place.

Renseignements : Agnès Girard, au 02 99 63 49 48

Site : www.archers-de-sevigne.com + "Facebook"



- Catégorie Vétérans 1 homme (V1) Noël DoniasS médaille d'Argent
- Catégorie Vétérans 2 homme (V2) Christian Le Carlier médaille d'Argent.

Plus d'informations sur www.escrime-cesson-rennes.fr/

Contact : contact@escrime-cesson-rennes.fr

📍 GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Récréagym

"À tous les papas et mamans"
Vous avez : un ou des enfants, filles ou garçons, nés en 2012 et 2013
Vous recherchez : le mercredi, une activité ludique contribuant au développement de leurs capacités physiques ainsi qu'à l'éveil de tous leurs sens ?

La réponse est : "RÉCRÉAGYM" issue de la Gymnastique Volontaire de Cesson-Sévigné
Venez découvrir gracieusement le **mercredi 31 mai**, de 15h45 à 16h45 à l'Espace Sportif de Bourgchevreuil. Cette activité qui contribuera à l'équilibre de vos enfants.

Contact : 06 95 66 33 10
www.gym-cesson35.fr



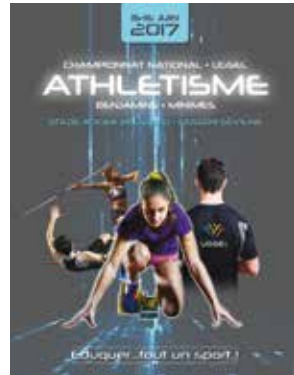
📍 ATHLÉTIC CLUB CESSONNAIS

La 3^e manche du challenge Mario Gatti s'est déroulée dimanche 26 mars au stade Roger Belliard. Ce challenge vise à récompenser les clubs qui s'engagent en Bretagne pour le développement de la marche athlétique. Au total, 90 athlètes s'étaient engagés. La veille, une séance de recyclage pour les juges s'est déroulée.

📍 CHAMPIONNAT NATIONAL D'ATHLÉTISME

Championnat national d'athlétisme en plein air benjamins et minimes **jeudi 15 et vendredi 16 juin**, stade

Roger Belliard, organisé par l'Ugssel (Union générale sportive de l'enseignement libre).



📍 OCC ESCRIME

Les escrimeurs de l'Olympique Cesson Escrime se sont une fois de plus distingués lors des Championnats de Bretagne de fleuret qui ont eu lieu samedi 1^{er} Avril à Rennes au complexe sportif des Gayeulles. à Rennes.

À cette occasion, le club de Cesson-Sévigné a rajouté 3 médailles à sa collection :

- Catégorie Jeunes moins de 20ans homme (M20) Pierre Morel médaille de Bronze

JOEMAX SE PRÉPARE À L'AVENTURE EUROPA'RAID



L'équipage 145 de cette 4^e édition composé de Jocelyn Carillet de Saint-Brieuc, d'Émile Richier de Cesson-Sévigné, et d'Axel Lecarpentier de Rennes a constitué une associa-

tion dénommée JOEMAX afin de réunir la somme nécessaire à ce périple. Les trois amis ayant réalisé leurs études primaires et secondaires en commun à Cesson-Sévigné partiront de Blain le 29 Juillet 2017 avec les 170 autres équipages, tous au volant de Peugeot 205. L'Europa'Raid est une formidable aventure qui lie organisation, sport et humanitaire.

Plusieurs tonnes de fournitures scolaires sont distribuées chaque année par les participants aux écoles des pays d'Europe de l'Est.

Le raid durera 23 jours, pour

10 000 km d'aventures en Europe à travers 20 pays. Les trois amis bretons doivent réunir 6 500 € de budget. L'équipe ne relâche pas ses efforts pour trouver les sponsors nécessaires à l'aventure. L'équipage est à la recherche de partenaires pour des pièces automobiles, graphisme sur véhicule et matériel outdoor, sponsors, dons...

Contact : 06 07 68 30 90 ;

joemax.team@gmail.com

www.facebook.com/joemaxteam/

www.europaraid.fr

Un lien vers leur cagnotte :

www.leetchi.com/c/joemax-europaraid

OCC FOOTBALL

Tournois de l'Ascension des 24 et 25 mai : la fête du football cessonais se prépare !



Féminines: après une très belle 2^e année, cap vers le football à 11 !

Lors d'une phase 1 remarquable, l'équipe de la capitaine Anaëlle a terminé 1^{ère} de sa poule avec 6 victoires pour 1 défaite et avec la meilleure attaque (38 buts).

Par leur accession en élite, l'équipe féminine est leader de son groupe

D. Rollais pour le Tournoi Inter Entreprise et R. Legouable , Y. Guérin et J. Lorin pour le tournoi U11-U13 coordonnent l'organisation générale des deux tournois. Avec l'équipe dirigeante

district foot à 7 après 6 journées. L'équipe, encadrée par J. Zoubiri avec S. Chevallier et G. Jubault, est également en 1/4 de finale de la coupe de district.

Cela traduit bien l'état d'esprit dynamique des joueuses dont l'apport au fonctionnement du club est indéniable alors qu'il ne s'agit que de la 2^e saison de la section qui comprend aujourd'hui 17 seniors et 13 U17 dont l'équipe se classe également 3^e de son championnat.

Une vraie satisfaction pour l'équipe dirigeante d' E. Vallendorff et de R. Saffray, coordinateurs, fortement investie dans le projet.

Pour la saison prochaine, le club a l'intention de consolider la formation et d'inscrire l'équipe senior en foot à 11 pour continuer à développer la section. Venez rejoindre les Cessonnaises !

et bénévole, et l'appui des parents, accompagnateurs, arbitres, joueurs U15, U17 et U19 ainsi que seniors, ils vont tout mettre en œuvre pour accueillir les 90 équipes attendues et les très nombreux spectateurs pour contribuer à la réussite des tournois :

- Réunion finale de préparation ouverte à toutes celles et ceux qui peuvent apporter leur aide : **mercredi 10 mai** à 18h30 au foyer du club.

- Tournoi inter-entreprises, challenge Ville de Cesson **mercredi 24 mai**.

- Tournois U11 - U13, challenge Optique Visual en partenariat avec le Crédit du Nord : **jeudi 25 mai**.

Les matchs à domicile des équipes Ligue

- U15 DRH contre Dinan Léhon 2 **same-di 6 mai** à 15h30, stade de la Valette.

- Seniors DSR contre Romagné ASC **dimanche 7 mai** à 15h30, stade Roger Belliard.

- U17 DRH contre Vannes Mémur **samedi 13 mai** à 15h30, stade de Dézerseul

- Seniors DH contre Locminé **dimanche 14 mai** à 15h30, stade Roger Belliard

- U17 DRH contre Ploërmel, stade de la Valette **samedi 20 mai** à 15h30.

FCPE ÉCOLES BOURGCHEVREUIL

Conférence - Débat
Enfants et parents face aux événements de la vie



Judi 18 mai 2017 à 20h30
 Conférence animée par Fabienne Le Duc psychologue clinicienne

Espace Citoyen
 Mairie de Cesson-Sévigné

Ouvert à tous - Entrée libre

Soirée organisée par l'association de parents d'élèves FCPE des écoles Bourgchevreuil avec le partenariat de la municipalité de Cesson-Sévigné

L'association de parents d'élèves FCPE des écoles Bourgchevreuil organise pour la 7^e année consécutive une conférence-débat, le **jeudi 18 mai** à 20h30 à l'Espace Citoyen autour du thème « Enfants et parents face aux événements de la vie ».

Que faire lorsqu'un événement important, heureux ou malheureux, arrive au sein de la famille ? Fa-

bienne Le Duc, psychologue clinicienne animera cette soirée et nous aidera à trouver comment accompagner nos enfants afin de traverser ensemble ces événements. Cette conférence, gratuite et ouverte à tous, sera suivie d'un temps d'échanges autour d'un verre pour un moment de convivialité. Pour tout renseignement : Joëlle Buquet à buquet.didieretjoelle@neuf.fr

Artisan Menuisier



**Fermetures
 Volets roulants
 BOIS - ALU - P.V.C.
 Neuf et rénovation**

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet ● Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08
 Portable 06 89 30 80 00
 Fax. 02 99 83 79 02

LES PETITS GRIS CESSONNAIS



Lors de l'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 18 février à Langueux (Côtes d'Armor), le Grand Maître de la Confrérie des Petits Gris Cessonnais, Jean-Louis Le Quintrec, a été élu, à l'unanimité, Président de

l'Académie des Confréries de Bretagne. L'Académie, qui regroupe aujourd'hui dix-sept Confréries de Bretagne, participe activement à la promotion des produits, du patrimoine et de la culture Bretonne. Elle est l'ambassadrice des traditions et de la civilisation de notre région en France, en Europe et à l'étranger.

Cette Académie regroupe des Confréries assurant la défense de produits différents. Elle est en outre membre du CEUCO (Conseil Européen des Confréries Œnologiques) dont la vocation est de valoriser et de mettre en vitrine, à l'échelon Européen, les produits des huit pays qui aujourd'hui en font partie. Le nouveau président de l'Académie est également Ambassadeur du CEUCO en France.

Pour en savoir plus <http://academiedesconfreriesdebretagne.keosite.eu/> ; Sur Facebook : @academiedesconfreriesdebretagne

LES BOUFFES DE L'OUEST

La compagnie Les Bouffes de l'Ouest (opérette amateur) revient cette année avec un nouveau spectacle "Les petits tracas de Barbe-Bleue" **samedi 10 juin** à 20h30, **dimanche 11 juin** à 15h et **mardi 13 juin** à 20h, au Pont des Arts. Souligné par la musique Renaissance et de Jacques Offenbach, interprété par les musiciens des Bouffes de l'Ouest, ce spectacle s'adresse à toute la famille. *Renseignements et réservation :*

06 85 78 37 20 ; bouffesouest@gmail.com

VESTIAIRE SOLIDAIRE

Vente de vêtements et de linge de maison à petits prix. Permanences 14h à 17h, stade Roger Belliard, 1 C bd de Dézerseul, les mardis, mercredis, jeudis. Dépôts des vêtements le mardi. L'association recherche des draps, des housses de couettes. *Contacts : A. Pellan au 02 99 83 30 37 ; M. Le Goff au 06 06 54 49 73.*

RETOUR SUR L'EXPOSITION SUR L'ÉGLISE S^T MARTIN



L'exposition sur l'histoire de l'église Saint-Martin proposée par Cesson Mémoire et Patrimoine au manoir de Bourgchevreuil a connu un vif succès.

L'association Cesson Mémoire et Patrimoine a proposé une exposition sur l'histoire de l'église Saint-Martin au manoir de Bourgchevreuil, en lien avec l'inauguration après les travaux de restauration de l'église.

C'est en 1899 que le conseil municipal a décidé l'abandon de l'ancienne église. La nouvelle fut terminée en 1904. De style néo-gothique, à trois nefs, Arthur Regnault (1839-1932) a réalisé les plans de l'édifice de quarante mètres de long, vingt mètres

de large.

Les deux églises se sont côtoyées quelque temps. Les cartes postales conservées précieusement par les membres de l'association Cesson Mémoire et Patrimoine en attestent. Les travaux de restauration leur ont permis d'enrichir leur collection sur l'église : « *Nous avons récupéré des morceaux de pierre assemblés entre eux par... des os !* »

Les visiteurs de l'exposition ont également pu découvrir le 1^{er} coq, qui culminait sur le clocher, à cin-

quante mètres de haut. « *Il a coûté 80 francs à l'époque* » précise Pierre Jacquemard, membre de Cesson Mémoire et Patrimoine. Pour preuve, le devis daté du 12 avril 1899 signé d'Arthur Regnault.

Les visiteurs pouvaient également découvrir l'exposition « Arthur Regnault, architecte-Voyageur » prêtée par la Direction des Archives départementales.



Des morceaux de pierre, récupérés à l'occasion de la restauration de l'église et le 1^{er} coq. Un visiteur a rapporté les clés de l'ancienne église !



Carte postale de l'ancienne église. On aperçoit le clocher de l'église actuelle.




Autre carte postale montrant les deux églises. La nouvelle a été terminée en 1904.



© Studio la Boîte à images. Chantepie

La traditionnelle photo des classes. 140 personnes ont participé à la classe 7, organisée dimanche 26 mars par le Comité des fêtes, avec Joséphine, 8 jours pour la plus jeune et 3 personnes de 90 ans pour les plus anciens.

➔ LA PASSERELLE A FÊTÉ SES 10 ANS



- Multiservices
- Petit bricolage
- Jardinage



Malo Fressier
17, cours de la Vilaine
35510 Cesson-Sévigné
06 08 68 41 98
malopetitstravaux@gmail.com



L'association La Passerelle (épicerie sociale) a fêté ses 10 ans vendredi 31 mars dans ses locaux situés boulevard de Dézerseul. Le Maire Albert Plouhinec a tenu à féliciter Raymonde Billaud, présidente de la Passerelle depuis sa création, et toute son équipe, pour le travail effectué.

➔ LION'S CLUB



Voyage à Disneyland Paris les 28 et 29 mars

Deux enfants de Cesson-Sévigné Gia-Mayline et Cloé viennent de pas-

ser deux jours au Parc Disneyland Paris, à l'invitation du Lion's Club Rennes Rives de l'Ille, partenaire dans la cité.

Cette action s'inscrit dans l'opération « Prendre un enfant par la main » conduite par les Lion's Clubs de l'Ouest depuis une dizaine d'années au bénéfice de nombreux enfants de 9 à 11 ans.

Le Lion's Club Rives de l'Ille : "c'est un enthousiasme partagé, le plaisir et la volonté de servir ensemble. Si vous êtes intéressé par nos actions caritatives, n'hésitez pas à prendre contact avec nous" :

michel.lebreton06@orange.fr

➔ CESSON ART ET POÉSIE

L'association reçoit Alain Dabadie, pédiatre à l'hôpital sud **jeudi 4 mai** à 20h, salle du Pressoir. Il présente "l'allaitement maternel illustré par la peinture et la poésie du 19^e siècle." La rencontre médecine peinture poésie témoigne que l'art peut accompagner toutes les actions humaines, à commencer par la plus naturelle: celle de nourrir ses enfants. Ouvert à tous.

➔ CINÉMA LE SÉVIGNÉ



Orpheline

1h51 - France de Arnaud des Pallières avec Adèle Haenel, Adèle Exarchopoulos

Lundi 1^{er} mai à 17h30

Pris de court

1h25 - France de Emmanuelle Cuau avec Virginie Efira, Gilbert Melki

Lundi 1^{er} mai à 20h30

Django

1h57 - VF - France - Sortie nationale de Etienne Comar avec Reda Kateb, Cécile de France

Mardi 2 mai à 20h30

Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »
www.cinesevigne.fr

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (jusqu'à 19 ans inclus) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

Mettons les pieds DANS L'HERBE !

ADULTES, ENFANTS,
Découvrez une ferme laitière durable et herbagère à Cesson Sévigné, Le Petit Pré

VENDREDI 12 MAI 2017 À PARTIR DE 16H30

Restauration et buvette

16h30 Animations : fabrication de beurre, goûter à la ferme, découverte de la traite...

17h30 Marché de producteurs

20h Bagadig de Cesson-Sévigné

Venez passer un moment festif chez un éleveur proche de chez vous, et découvrez une ferme laitière durable et bio !

Théâtre de la compagnie Cosnet

goûter à la ferme, découverte de la traite... Marché de producteurs à 17h30, Bagadig de Cesson-Sévigné à 20h, "D'une Seule traite 2" pièce de théâtre de la compagnie Cosnet à 21h. Entrée libre jusqu'à 20h30.

Tarif pour la pièce de théâtre : 12 € l'entrée, gratuit pour les moins de 12 ans, et tarif réduit (6 €) pour les étudiants et demandeurs d'emploi.

Réservation conseillée : 02 99 77 09 56 ou contact@adage35.org

➔ ASSOCIATION CESSON LOISIRS

Pour marquer la première année de son fonctionnement, l'ACL offre à ses adhérents et aux Cessonnois un spectacle de théâtre, le **samedi 13 mai** à 20h30 et le **dimanche 14 mai** à 15h, à l'auditorium du Pont des Arts. Ce spectacle intitulé "Le Tour du Monde en 80 jours" sera joué par la compagnie "Dolce Vita" de Servon-sur-Vilaine. Les inscriptions sont enregistrées pendant les permanences des hôtesses, le mardi et le jeudi de 14h à 16h30. *Contact : 02 99 83 44 54 ; cessonloisirs@gmail.com*

➔ ADAGE 35

L'Agade (Agriculture Durable pour l'Autonomie, la Gestion et l'Environnement) propose une journée "portes-ouvertes" **vendredi 12 mai** au Petit Pré, ferme laitière durable et herbagère de Michel Priour, éleveur laitier en système herbage. Cet événement sera ouvert aux professionnels l'après-midi (14h-16h30) puis au grand public à partir de 16h30.

Animations : fabrication de beurre,

Base Sports Nature

Le 6 mai : reprise des locations

Horaires locations

Du 6 mai au 2 juillet 2017

- Promenade

Sam. et dim. 14h - 18h

- Eaux-vives

Sam. et dim. 15h - 18h

Tarifs locations

Promenade

1 heure : 5,30 € par adulte

Carnet 10 heures adulte : 45 €

1 heure : 3,20 € par enfant

Carnet 10 heures enfant : 24 €

Eaux-vives

1 heure : 9 € par personne

2 heures : 16 € par personne

Carnet 10 heures : 75 €

Base Sports Nature, 2, rue de Paris

Tél.: 02 23 45 18 18 - stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr